



MISE EN ŒUVRE DE PROJETS CULTURELS

Enseignant(s) responsable(s) du parcours : Emmanuel Parent, emmanuel.parent@univ-rennes2.fr et Patrick Otto, patrick.otto@univ-rennes2.fr

Enseignements à suivre du semestre 3 au semestre 6

Capacité d'accueil : 120 étudiants maximum en L2 / de 40 à 80 étudiants en L3 (pas plus de 2 groupes TD)

Public non concerné : étudiants inscrits au SUED et étudiants dispensés d'assiduité

Ce parcours nécessite de la part des étudiants une assiduité aux cours et aux ateliers, ainsi qu'une implication importante tout au long de l'année.

Objectifs d'apprentissage communs : Acquérir une connaissance du milieu professionnel des Arts vivants et de la culture ainsi que de son fonctionnement afin d'organiser un projet ou une action culturelle puis, à terme, être en responsabilité dans le domaine culturel et l'organisation de spectacles.

Expérimenter les étapes, les bases méthodologiques et réflexives de la conduite de projet en les mettant en œuvre sur le terrain professionnel.

Analyser son parcours en termes d'acquisition de compétences puis adopter une posture réflexive et analytique sur son profil et le valoriser par le biais d'une démarche ePortfolio.

Descriptif :

Les enseignements proposés ont pour objectif de faire découvrir aux étudiants le domaine des Arts vivants et plus largement le milieu et les métiers de la culture. Les enseignements de licence 2 (semestres 3 et 4) permettent d'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre le milieu des Arts vivants et des projets culturels. Les étudiants aborderont ce milieu dans une perspective pratique (paysage culturel à l'échelle d'une ville, organisation et montage de projets culturels) et économique (législation, marché, etc.) et politique (histoire des politiques culturelles). Le semestre 4 donne notamment aux étudiants un aperçu des pré-requis et des conditions de réalisation d'un projet culturel avec une approche terrain par le biais de conférences de professionnels. Les semestres 5 et 6 permettent aux étudiants d'être capable de contextualiser un projet, de développer des compétences en montage de projets ou d'événements, puis de réaliser un projet concret.

Les apprentissages des étudiants seront progressifs, ils seront ainsi confrontés tout au long du parcours à des situations d'apprentissage de plus en plus complexes. En Licence 3 (semestres 5 et 6), les étudiants pourront réaliser et être accompagnés dans le cadre d'« un projet tutoré » (préparation des projets, préparation et suivi des projets et du travail en équipe puis valorisation des travaux et compétences).

Compétences visées :

- Acquérir une connaissance du milieu professionnel des Arts vivant et de la culture, de son fonctionnement afin d'organiser un projet ou une action culturelle, et à terme d'être en responsabilité dans le domaine culturel et l'organisation de spectacles.
- Expérimenter les étapes, les bases méthodologiques et réflexives de la conduite de projet en les mettant en œuvre dans la cadre d'un projet tutoré.
- Analyser son parcours en termes d'acquisition de compétences, et adopter une posture réflexive et analytique sur son profil et le valoriser par le biais d'une démarche e Portfolio.



+ Conseillé pour devenir :

- Artistes interprètes (intermittence du spectacle)
- Médiateur culturel
- Porteurs de projets culturels
- Administrateur d'une entreprise culturelle
- Directeur de communication d'une entreprise ou association culturelle

Activités pédagogiques :

- Des TD, permettant aux étudiants de travailler sur des cas concrets et d'élaborer des cas pratiques (pédagogie par projet)
- Interventions et échanges avec des professionnels sur leurs parcours et leurs projets culturels
- Mise en situation d'apprentissage avec réalisation d'un projet (projet tutoré)
- Ateliers méthodologiques et pratiques : apprentissage actif et participatif, pédagogie par projet et accompagnement au projet, au travail en équipe-projet, à l'apprentissage expérientiel (sur le terrain) et à la valorisation de l'expérience.

Contenu de formation

Semestre	Enseignements	Compétences visées par enseignement	Modalités d'évaluation
Le contexte professionnel des arts vivants : découverte et initiation			
Semestre 3	L'environnement économique et politique de la culture : Le cas des musiques actuelles – 16h CM <i>Code :</i>	- Décrire, situer et analyser le marché globalisé des biens culturels dans le domaine musical et sa structuration en France depuis les années 1980	CC
	Points de vue de professionnels Les métiers de la culture – 8h CM <i>Code :</i>	- Identifier les rôles des acteurs du domaine des Arts vivants (producteurs, tourneurs, diffuseurs, etc.) et du milieu de la culture - Repérer, expliquer et utiliser les processus présents dans les Arts vivants (musique, cinéma, théâtre)	CC
Semestre 4	Organisation d'un projet culturel – 24h CM <i>Code :</i>	- Identifier, définir et décrire des pratiques culturelles - Appréhender l'organisation de projets culturels	CC
Direction artistique et conduite de projet			
Semestre 5	Contextualiser un projet, cerner les enjeux d'une direction artistique : l'exemple des Festivals de musique – 12h CM <i>Code :</i>	- Décrire, situer et analyser le marché globalisé des biens culturels - Comprendre les enjeux des relations Nord-Sud dans les festivals de musique du monde	CC
	Réaliser un projet culturel (8h) Apprendre à coopérer sur un projet (4h) – 12h TD <i>Code :</i>	- Identifier les différentes étapes de la construction d'un projet culturel - Réaliser un montage de projet culturel (projet tutoré) - Comprendre les principes de la coopération - Identifier son rôle au sein d'une équipe projet	CC
Semestre 6	Réaliser un projet culturel – 18h TD <i>Code :</i>	- Réaliser un montage de projet culturel (projet tutoré)	CC
	Valorisation de l'expérience – 6h TD <i>Code :</i>	- Adopter une démarche réflexive sur son parcours, apporter la preuve de ses apprentissages, de son expérience et ses compétences - Utiliser la démarche et construire son ePortfolio - Valoriser son expérience de projet	CC

*** Attention :** Le volume horaire du semestre 6 est renforcé de 24h, mais n'est pas comptabilisé comme un 2^e UEO. Vous devez donc choisir un 2^e UEO en complément au semestre 6.